



Droit de visite non respecté

Par **caramels**, le **29/05/2008** à **14:48**

mon beau pere a eu une fille avec sa compagne il n'etait pas marié avec cette derniere .rnles deux se sont séparé tout naturellement pour des raison religieux .rnmais cette derniere lui refuse de voir ou meme de passer la journée avec sa fille.rnsachant que sa fille n'a que 6mois elle ne peut rein dire .rncela fait bientot deux mois qu'il na pa vue sa fille .rnil a beau solliciter son ex-concubine cette derniere lui refuse la visite sous prétexte religieux. rnque dois-t-il faire pour voir au moin quelque fois sa fille?

Par **jeetendra**, le **29/05/2008** à **19:07**

bonsoir, pourquoi votre beau père ne prend pas contact avec un médiateur familial afin qu'une solution amiable soit trouvée, cordialement